

VITRINE MAGIQUE ne respecte pas son engagement

Le consommateur a la possibilité de saisir par internet le service clients de **VITRINE MAGIQUE**. L'engagement qui est mentionné est de répondre sous 48 heures, hors dimanche et jour férié.

Le 6 avril 2016, le **Réseau anti-arnaques** soumet une problématique concernant une offre promotionnelle. Un accusé de réception lui parvient immédiatement.

Deux relances du 8 et du 12 avril 2016 obtiennent la même réponse type : « Vous souhaitez un complément d'informations concernant votre demande du 6 avril 2016. Nous mettons tout en œuvre pour vous apporter une réponse rapide. »

De toute évidence, **VITRINE MAGIQUE** n'a pas la même définition de « réponse rapide ». Au 19 avril 2016, aucun élément de réponse n'était encore fourni...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

